N°4

REGISTRE DE VERIFICATION

PERIODIQUE DES GRUES HYDRAULIQUES AUXILIAIRES

Marque :	HIAB
Type :	122 BS 2 DUO
N° de série :	122 0235
Mise en service le :	2003
Véhicule :	MERCEDES
Immatriculation :	6115 ZA 42
Accessoires Eventuels :	Grappin + pince Hydraulique + Fourches.

LE CONTROLEUR :

pilatélec ÉLECTRICITÉ & ÉNERGIES NOUVELLES

ZA de Chana
1 Rue de la Galerie
42230 Roche La Molière

04 77 47 30 90 – 06 89 37 01 08
compta@pilat-elec.com
www.pilat-elec.com

L'INSTALLATEUR :

6115_ZA_42

LISTE DES VERIFICATIONS D'APRES-VENTE

Les contrôles suivants doivent être réalisés après un mois d'utilisation et ensuite tous les 6 mois, au cours desquels chaque pièce endommagée ou défectueuse doit être remplacée.

☑ **1 – CONTROLE ABAQUE ET CONSIGNE DE SECURITE**

☑ **2 – CONTROLE DU NIVEAU D'HUILE**

☑ **3 – VERIFICATIONS**

Plombage des organes de sécurité
Blocage des fixations
Etanchéité du circuit hydraulique
Déroulement des flexibles
Angle de rotation
Contrôle visuel état général
Contrôle poste de conduite
Contrôle présence niveau visuel

☑ **4 – ESSAIS A VIDE (exécution de tous les mouvements jusqu'à fin de course)**

☑ **5 – ESSAIS STATIQUES EN CHARGE : (charge = 1,00 CN)**

☑ **6 – DESCENTE DE LA CHARGE (COTE EXCENTRATION)**

Après 15 mn de stabilisation :	100 mm +/- 10 mm
Ou après 45 mn supplémentaires de stabilisation :	200 mm +/- 10 mm
Descente de la charge (côté opposé) après 15 mn :	100 mm +/- 10 mm
Ou après 45 mn supplémentaires de stabilisation :	200 mm +/- 10 mm

Contrôle fonctionnement clapet de sécurité moteur arrêté ou arrêt d'urgence enclenché

☑ **7 – ESSAIS DE STABILITE : manœuvre lente en rotation AR vers AV**

Vérification décollement pneumatiques	</= 10 mm
Vérification soulèvement béquilles	100 mm +/- 10mm

☑ **8 – ESSAIS DYNAMIQUES EN CHARGE : (charge 1.1 CN)**

Exécution de tous les mouvements jusqu'à fin de course en vitesse lente

Soulèvement des béquilles	100 mm +/- 10 mm

Manœuvre par à-coups :

- Tenue du système hydraulique
- Tenue des fixations

RAPPORT DE VISITE SEMESTRIELLE N° 2025NJ 251

VERIFICATIONS GENERALES PERIODIQUES
Article R 233-11 du code du travail

Date de vérification : 22.09.2025.

DEFECTUOSITES CONSTATEES :

Fuite Hydraulique sur Tourelle

REPARATIONS REALISEES :

LE CONTROLEUR : JOURDON	**LE REPARATEUR :**
	